



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 avril 2018

Les députés soutiennent les cheminots ! Un taux de grévistes record hier dans l'hémicycle !



94 présents sur 577 députés, ce qui nous fait un taux de grévistes de près de 85%.

Alors que cette réforme ferroviaire impacte des milliers de travailleurs, alors qu'un mouvement social majeur est en cours, alors que des centaines de milliers d'usagers sont impactés, seul 20% des députés étaient présents lors de la première séance de présentation de la loi d'habilitation de la réforme ferroviaire du gouvernement.

Des privilégiés payés pendant les grèves ! La Fédération SUD-Rail tient à rappeler que les députés disposent d'un accès gratuit à l'ensemble du réseau SNCF en 1^{ère} classe, qu'ils bénéficient de la prise en charge de 80 déplacements aériens entre Paris et leur circonscription. En outre, ils disposent d'un régime de retraite extrêmement favorable et sont payés 7185,60 € brut.

Ce sont donc 12,8% des députés (74 votes pour, 20 votes contre) qui ont approuvé hier, le changement de statut de la SNCF favorisant son démantèlement, et qui bientôt s'attaqueront au statut des cheminots au nom de l'équité.